



agression chef de service+harcèlement moral

Par **nickel974**, le **04/10/2019** à **11:39**

Bonjour,

Voici un résumé de ce que je vis au sein de mon poste de travail depuis février 2019 :

Arrivée au 1er février 2019, j'ai été bien accueillie et la collègue sur le départ (retraite) m'a formée à la

demande de la contrôleuse des recettes communales .

Je m'entendais plutôt bien avec ma formatrice alors qu' un autre collègue (caissier) est venu me prévenir

de me méfier d'elle et de ne pas lui faire confiance.

A priori cette formatrice n'était pas du tout appréciée et c'était visiblement réciproque.

Je n'en ai pas tenu compte mais déjà je sentais déjà beaucoup de tensions vis à vis d'elle et moi alors que

j'essayais d'être la plus neutre possible.

Puis, cet autre collègue m'a formée à la caisse pour être une des remplaçantes.

Lors de cette formation , je lui ai demandé s'il était possible qu'il mette la caisse à zéro (lorsqu'il le peut)

lors de ses pauses afin que je puisse travailler plus sereinement.

Etant donné que je n'avais pas tenu la caisse depuis bien longtemps, je me doutais que j'étais susceptible

de faire des erreurs, donc prendre la caisse sachant qu'elle serait juste me rassurait.

Malheureusement, ce collègue n'a pas apprécié ma demande et a été vexé et n'a pas compris ma

démarche malgré mes explications !

Il a refusé ma requête !

Très peu de temps après, comme je le prévoyais, j'ai fait une erreur !

L'adjoint du poste a montré un certain agacement me laissant penser que j'avais fait une énorme

erreur....En fait c'était juste un excédent de 1 € !!! Non pas que je veuille minimiser cette erreur mais vu

le montant cela ne nécessitait pas autant d'inquiétude de la part du responsable ! De plus, personne ne m'a

aidé à retrouver la provenance de cette erreur malgré mes demandes !

Au vu de ce petit incident, j'ai réitéré ma demande de mise à jour de la caisse d'autant que les pauses du

caissier avoisinaient les 30 minutes au quotidien.

Mais cette fois-ci j'ai formulé ma demande par mail à mon chef de poste avec en copie à mon collègue

pour lui montrer que je ne le faisais pas derrière son dos et que je n'avais pas l'intention de lui causer de problème.

J'ai procédé par mail car mes responsables étaient très occupés (le chef de poste venait de prendre ses fonctions) pour ne pas les déranger et il n'y avait pas de caractère d'urgence. Je précise que la procédure que je souhaitais instaurer était régulièrement pratiquée dans mon précédent poste. Suite à ce mail, j'ai été convoquée dans le bureau du chef de poste avec son adjoint. L'entretien ne s'est pas bien passé du tout ! A priori le caissier s'est plaint de ma demande et à plusieurs reprises m'ont fait le reproche d'être suspicieuse et ne pas avoir confiance en lui. Ils m'ont même dit que tous mes collègues allaient finir par être suspicieux vis à vis de moi à leur tour. J'ai essayé de leur expliquer ma démarche mais le mal était fait et je n'ai pas réussi à les convaincre de ma bonne foi.

Le chef de poste m'a même dit « allez vous faire soigner »

Le caissier les avait vraiment convaincu que j'étais quelqu'un de parano, suspicieuse.... Ma demande me paraissait anodine et elle a pris des proportions incommensurables. Lors de cet entretien , mes responsables m'ont fait croire que l'on travaillait tous ensemble dans une bonne ambiance et qu'il y avait beaucoup de dialogue et d'entraide. Mon constat est tout autre.

Je suis sortie de cet entretien très affectée mais j'ai voulu les croire en me disant qu'avec le temps les collègues allaient finir par m'intégrer et m'apprécier...

Malheureusement, les jours passaient et j'étais toujours aussi seule et isolée . Aucun dialogue et aucune communication hormis le bonjour du matin.

Par ailleurs, comme dans mon ancien poste, j'ai mis l'alarme pour sortir déjeuner. Le caissier m'a alors fait la réflexion comme précédemment, que je n'avais pas confiance en eux en précisant qu'il était inutile de la mettre.

Le chef de poste lui a donné raison.

Paradoxalement, un autre remplaçant pratique ainsi sans avoir eu ce genre de réflexion. Par la suite, la contrôleuse du service recettes s'est plainte de plus en plus souvent du retard que je prenais dans mon travail. Ces plaintes ont été exprimées insidieusement par téléphone et au guichet auprès des partenaires extérieurs en ma présence puis auprès de l'adjoint et du chef de poste . Elle me comparait à son ancienne collègue. Or, cette dernière travaillait à temps complet et prenait rarement des congés alors que j'étais à 80 % et venait de prendre plusieurs périodes de congés (n'étant pas autorisée à en prendre pendant la période estivale) et venait d'effectuer de nombreux remplacements de caisse . Puis, au vu de cette tension permanente et voyant que cette situation me rendait malade (nuit

agitée avec
cauchemars, boule au ventre, perte d'appétit avec perte de poids, manque de motivation....),
j'ai décidé de
demander un congé de formation fractionné.
A partir de ce moment là, les tensions se sont aggravées .
J'ai été convoquée (encore une fois) dans le bureau de l' adjoint avec le chef de poste.
L'entretien a été
très tendu et désagréable pour moi puisqu'ils ont tout fait pour me dissuader de prendre ce
congé
(notamment en me dénigrant : incapacité intellectuelle à réussir un concours et aussi que mes
week-ends
suffisaient à les préparer selon leurs dires). De plus, ils m'ont imposé de modifier mon
planning défini
par ma formation.
Pour finir, le 1er

Octobre 2019 le chef de poste a franchi un cap dans son agressivité vis à vis de moi.
J'étais de caisse (ça s'est passé à 09h20) et je suis allée au coffre pour récupérer des carnets
de chèques
pour une régisseuse. Faute de les trouver, j'ai demandé au chef de poste car il était à côté de
moi et la
contrôleuse était occupée.
Au lieu de répondre à ma question, la contrôleuse s'est fâchée et m'a dit « il faudrait que tu
poses les
questions aux bonnes personnes » puis le chef de poste s'est mis à me crier dessus : « Mme
S.....
vous devez respecter votre hiérarchie » tout en me touchant avec ses deux mains .
Je lui ai dit d'arrêter de me toucher et lui a continué à me hurler dessus « votre mari n'est pas
votre
supérieur ».
Tout ceci n'a aucun sens. Je ne comprends pas cette violence physique et verbale alors que
je demandais
juste où étaient rangés les chèques (je ne comprends pas la réflexion concernant le lien
hiérarchique avec
mon mari, complètement hors contexte et surtout injustifiée) . Je précise que mon mari était
alors à son
bureau.
Tout ceci s'est passé devant tous mes collègues et les usagers....J'ai été choquée et humiliée
et surtout je
reste dans l'incompréhension de cette véhémences et de ces propos incohérents.
Je suis retournée à ma place avec des tremblements incontrôlables .
J'étais abasourdie, et le geste déplacé (au niveau des clavicules) ont porté atteinte à ma
personne.
Je n'ai pas pu retourner travailler l'après-midi car j'ai craqué nerveusement.
Je suis allée voir le médecin qui m'a arrêtée jusqu'à la fin de la semaine.
Je ne suis pas tranquille et je me demande à quel degré de violence je dois m'attendre la
prochaine fois...
Tous ces évènements m'ont affectés moralement au point de vouloir démissionner.....
Mon mari et mon fils en sont très affectés aussi de me voir aussi mal....
Mon fils est très en colère et me demande de tout quitter car il a peur que je craque et que je
fasse une

bêtise....

Je ne veux et ne peux plus y retourner.....Je suis fatiguée...."

Je suis en arrêt maladie ordinaire pour une semaine!

Je voudrais déposer une déclaration d'accident de service mais ce médecin refuse de m'établir un certificat médical accident de service!

Que puis-je faire? car sans ce certificat je ne peux pas faire cette déclaration et devoir retourner travailler dans ce bureau où je suis harcelée!!!

Merci d'avance.

Bien cordialement.

MME S..... (Anonymisation)